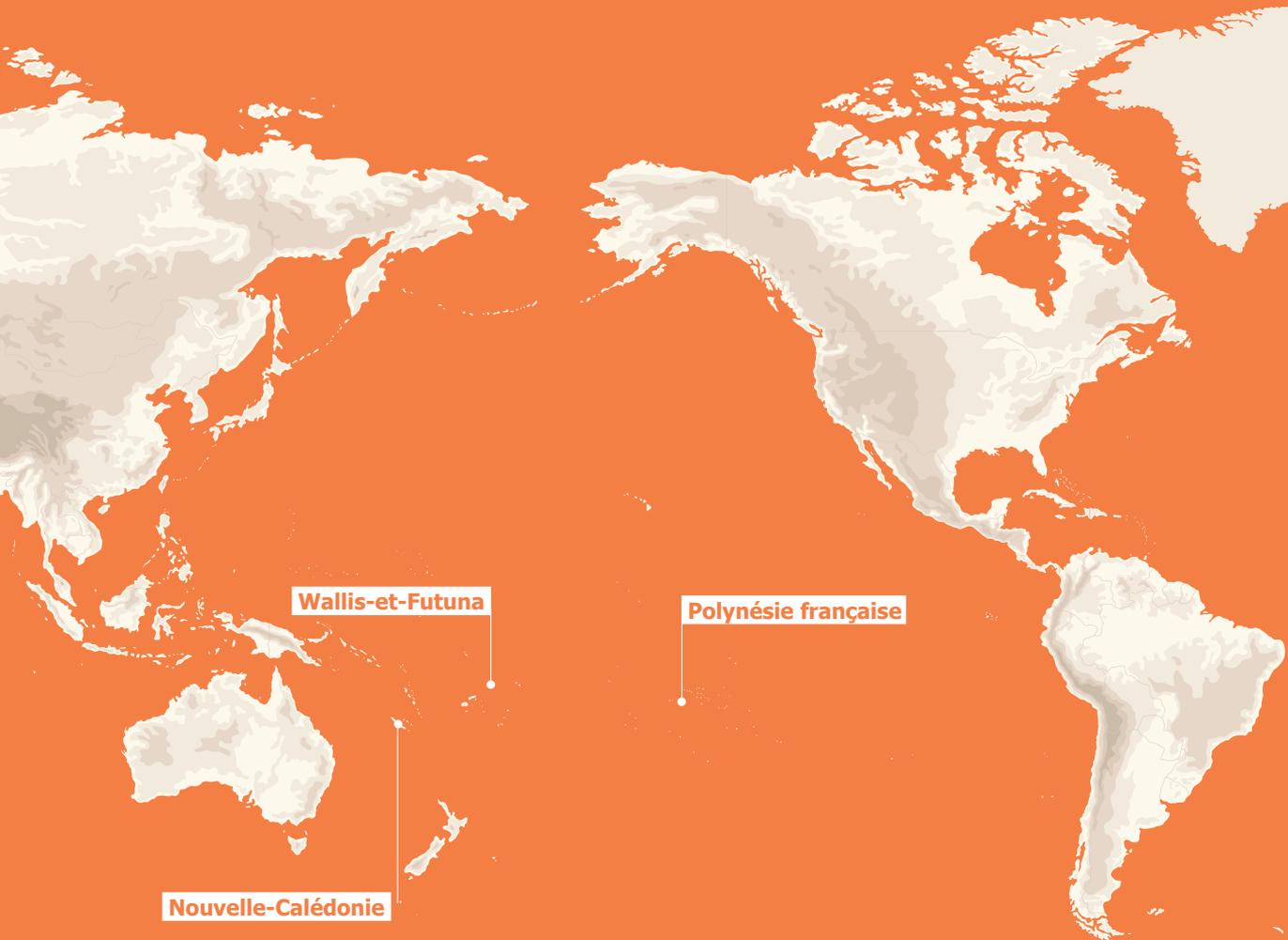


# LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE



# PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉS DE L'IEOM



Nouvelle-Calédonie

Wallis-et-Futuna

Polynésie française

# Sommaire

<b>I.</b>	<b>LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE</b>	<b>3</b>
<b>1.1</b>	<b>Synthèse</b>	<b>3</b>
<b>1.2</b>	<b>Compte de transactions courantes</b>	<b>4</b>
1.2.1	Biens et services	5
1.2.1.1	Biens	6
1.2.1.2	Services	9
1.2.2	Revenus primaires	10
1.2.3	Revenus secondaires	11
<b>1.3</b>	<b>Compte financier</b>	<b>13</b>
1.3.1	Investissements directs	13
1.3.2	Investissements de portefeuille	14
1.3.3	Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements	14
<b>II.</b>	<b>LES TABLEAUX STATISTIQUES</b>	<b>17</b>
<b>III.</b>	<b>LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS</b>	<b>20</b>
<b>3.1</b>	<b>Principes généraux de la balance des paiements</b>	<b>20</b>
<b>3.2</b>	<b>Concepts et définitions clés</b>	<b>21</b>
<b>3.3</b>	<b>Sources statistiques</b>	<b>22</b>
<b>3.4</b>	<b>Principales rubriques de la balance des paiements</b>	<b>23</b>

## Encadrés

Encadré 1 – Les normes méthodologiques internationales évoluent	2
Encadré 2 – Les versements publics nets	12
Encadré 3 – Les révisions des données antérieures de la balance des paiements	16

## Encadré 1 : Les normes méthodologiques internationales évoluent

Cette année, les balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française sont publiées selon la norme de la sixième édition du « Manuel de balance des paiements » du FMI (« BPM6 »). Elles étaient publiées selon la cinquième édition du Manuel du FMI (« BPM5 ») jusqu'alors.

La méthodologie BPM6, qui vise notamment à une meilleure articulation avec la comptabilité nationale et la position extérieure, se traduit par un niveau de détail plus grand, non disponible dans le système actuel de collecte des COM françaises du Pacifique. Toutefois, par rapport aux éditions précédentes de ce rapport annuel, un certain nombre de reclassements a été effectué entre biens et services (négoce international, travail à façon...). Par ailleurs, la présentation du compte financier s'effectue dans le BPM6 avec des conventions de signes différentes de celles de la cinquième édition du Manuel :

- dans la présentation BPM5, un flux net négatif correspondait à une augmentation des créances sur l'extérieur ou à une diminution des engagements vis-à-vis de l'extérieur (exemple : un investissement direct effectué à l'extérieur ou une liquidation d'un investissement étranger dans le territoire), puisqu'elle traduit une « sortie » de capitaux vers l'extérieur ;

- dans la présentation BPM6, le signe « + » retrace désormais les hausses des créances et des engagements et le signe « - » les baisses.

Le tableau ci-dessous montre l'impact du reclassement du négoce international et du travail à façon dans le compte de transactions courantes et, du changement de conventions de signes dans le compte financier.

en milliards de XPF

Principaux postes de la balance des paiements en 2019 (soldes)	BPM5	BPM6
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-77,1</b>	<b>-77,1</b>
- Biens	-116,6	-117,1
- Services	-44,3	-43,8
- Revenus (BPM5) / Revenus primaires (BPM6)	60,9	60,9
- Transferts courants (BPM5) / Revenus secondaires (BPM6)	22,9	22,9
<b>Compte de capital</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>
<b>Compte financier</b>	<b>105,1</b>	<b>-105,1</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>70,5</b>	<b>-70,5</b>
- Investissements directs sortants	-7,9	7,9
Capital social	-7,8	7,8
Autres opérations (BPM5) / Autres opérations (prêts intragroupes)(BPM6)*	-0,1	0,1
- Investissements directs entrants	78,4	78,4
Capital social	2,1	2,1
Autres opérations (BPM5) / Autres opérations (prêts intragroupes)(BPM6)*	76,3	76,3
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>-3,9</b>	<b>3,9</b>
Avoirs	-3,9	3,9
Engagements	0,0	0,0
<b>Autres investissements</b>	<b>38,5</b>	<b>-38,5</b>
Avoirs	-10,3	10,3
Engagements	48,8	48,8
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>-27,9</b>	<b>-27,9</b>

\* La collecte, telle qu'elle est effectuée aujourd'hui, ne nous permet pas de distinguer les crédits commerciaux entre affiliés de ceux entre non affiliés. Les chiffres sont donc identiques à ceux diffusés sous convention BPM 5.

# I. LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

## 1.1 Synthèse

Dans un contexte de fragilisation de l'économie calédonienne tant structurelle que conjoncturelle, la croissance ralentit, avec peu de créations d'emplois. Marqués par l'attentisme et le manque de visibilité, les moteurs traditionnels de l'économie s'essouffent, notamment avec la dégradation de la situation financière des entreprises et des finances publiques. Cette nouvelle donne rend la croissance encore plus vulnérable aux soubresauts de l'économie mondiale et des principaux secteurs de l'économie locale encore peu diversifiés. Parmi eux, le secteur du nickel, particulièrement la métallurgie, subit la concurrence de pays à bas cout de main-d'œuvre et de l'énergie, comme l'Indonésie et les Philippines, tandis que des problèmes techniques et sociaux persistent, incitant fortement les principaux opérateurs à réaliser des gains de productivité et à changer de modèle économique. En 2019, alors que les cours progressaient mais restaient à des niveaux encore relativement faibles, la production et les exportations de nickel se sont contractées, entraînant la détérioration du déficit commercial. Cette dégradation a impacté significativement l'économie du territoire, même si hors nickel, elle réussit à se maintenir, avec une légère amélioration. La confiance des chefs d'entreprises cesse de se dégrader et retrouve son niveau de 2015, l'emploi salarié privé ne recule plus et le chômage baisse légèrement.

### Le déficit des transactions courantes augmente

En 2019, le déficit des **transactions courantes** s'élevé à -77 milliards XPF (soit 7,5 % du PIB 2018<sup>1</sup>) contre -40 milliards XPF en 2018 (3,9 % du PIB 2018). Cette dégradation du solde des transactions courantes (-37 milliards XPF) provient principalement de l'augmentation du déficit commercial et dans une moindre mesure, du déficit des échanges de services. En revanche, les soldes excédentaires des revenus primaires et secondaires s'accroissent sur l'année (+5,7 % et +2,8 % respectivement).

Le **déficit commercial** (biens et services) s'établit à 161 milliards XPF, en hausse de 41 milliards XPF par rapport à 2018.

Concernant les **biens**, les exportations se réduisent (-14 milliards XPF, à 184 milliards XPF) en lien avec le recul de l'activité métallurgique, alors que les importations augmentent (+25 milliards XPF, à 301 milliards<sup>2</sup> XPF) suite aux investissements exceptionnels réalisés dans le secteur des transports.

**Tableau 1 Soldes des principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie**

En millions de XPF	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)
<b>Compte des transactions courantes (I) dont</b>	<b>-40 851</b>	<b>-40 106</b>	<b>-77 115</b>
Biens	-87 349	-78 818	-117 086
Services	-36 621	-41 192	-43 846
Revenus primaires	57 464	57 604	60 891
Revenus secondaires	25 654	22 300	22 926
<b>Compte de capital (II)</b>	-810	-741	-141
<b>Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)</b>	<b>-41 661</b>	<b>-40 847</b>	<b>-77 256</b>
<b>Compte financier dont</b>	<b>-52 831</b>	<b>-29 302</b>	<b>-105 136</b>
Investissements directs (IV)	-43 325	-25 243	-70 536
Investissements de portefeuille (V)	1 952	3 692	3 877
<b>Solde de la balance de base (VI) = (III) - (IV) - (V)</b>	<b>-288</b>	<b>-19 296</b>	<b>-10 596</b>
Autres investissements	-11 458	-7 751	-38 477
<b>Erreurs et omissions</b>	-11 170	11 545	-27 881
<i>Pour mémoire PIB (estimé à partir de 2016)</i>	<i>990 681</i>	<i>1 028 000</i>	<i>n.d.</i>

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

<sup>1</sup> Dernier PIB disponible.

<sup>2</sup> Les importations, comptabilisées en valeur CAF (cout, assurance, fret) sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées en FAB).

Le déficit des échanges de **services** continue de se creuser (+3 milliards XPF) et s'élevé à 44 milliards XPF. L'amélioration du solde des services des administrations publiques, des services personnels, d'assurances et de communication (+5 milliards XPF) ne permet pas de compenser la dégradation du solde des services de transports, de voyages, de construction et les services audiovisuels (-8 milliards XPF).

En revanche, les **revenus primaires** dégagent une nouvelle fois un excédent à hauteur de 61 milliards XPF, en hausse de 3 milliards XPF par rapport à 2018. Alors que le solde des rémunérations des salariés est stable sur l'année, le solde des revenus des investissements s'améliore (+3 milliards XPF).

En parallèle, le solde des **revenus secondaires**, constitué principalement des transferts courants des administrations publiques s'établit à 23 milliards XPF (+626 millions XPF sur un an).

**Le compte financier se solde par des entrées nettes de capitaux en forte hausse.**

En 2019, les **flux financiers** entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du monde affichent des entrées nettes de capitaux de 105 milliards XPF (contre 29 milliards XPF en 2018, soit +76 milliards XPF).

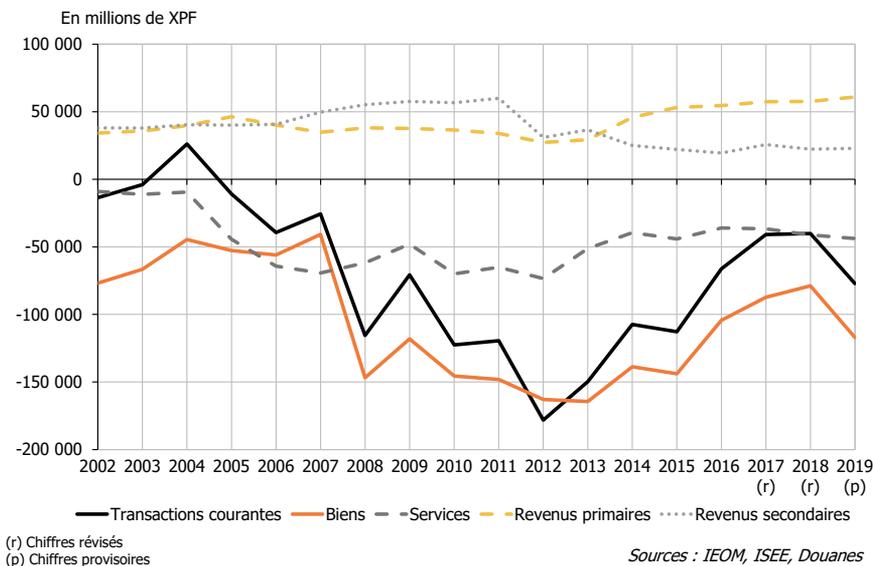
Sur la période 2013-2018, les besoins en capitaux étrangers affectés aux projets métallurgiques (liés à la construction des usines) ont progressivement diminué. En 2019, les **investissements directs entrants** en Nouvelle-Calédonie rebondissent à 78 milliards XPF après 35 milliards XPF en 2018 (+43 milliards XPF sur un an). Ces flux correspondent au renflouement d'exercices déficitaires des opérateurs métallurgiques. En effet, les pertes significatives des métallurgistes en 2019 expliquent dans une large mesure la croissance des IDE en Nouvelle-Calédonie.

Les **investissements de portefeuille**, qui concernent en Nouvelle-Calédonie uniquement les achats ou ventes par des résidents de titres émis hors de la collectivité, sont stables sur l'année et s'élevent à 4 milliards XPF de sorties nettes.

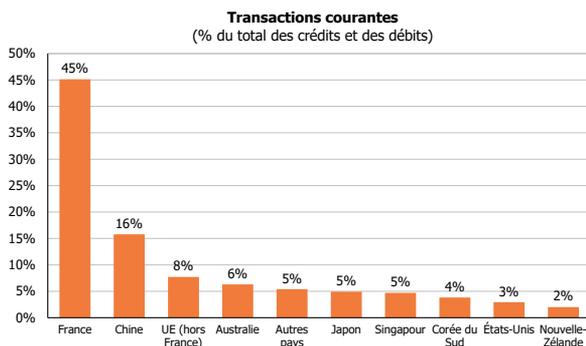
Les **autres investissements**, qui retracent les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part du système bancaire (Institut d'émission d'outre-mer compris), des administrations publiques et des « autres secteurs » (entreprises et ménages), enregistrent des entrées nettes de 38 milliards XPF en 2019, après 8 milliards XPF en 2018.

## 1.2 Compte de transactions courantes

**Graphique 1 Principaux soldes du compte de transactions courantes**



### Graphique 2 Répartition géographique des transactions courantes



Sources : IEOM - balance en règlements, ISEE

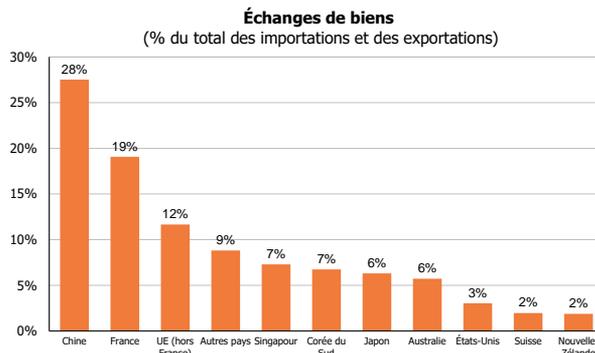
Le déficit du compte de transactions courantes se dégrade en 2019 pour s'établir à 77 milliards XPF. Il augmente de 37 milliards XPF par rapport à l'année précédente, en raison de l'aggravation du déficit commercial (+38 milliards XPF) et du déficit des services (+3 milliards XPF). La croissance de l'excédent des revenus primaires et secondaires est largement insuffisante pour compenser l'accroissement de ces déficits.

La France métropolitaine et la Chine, principaux partenaires commerciaux du territoire, représentent 45 % et 16 % respectivement des transactions courantes. Cette surreprésentation s'explique par l'importance des échanges commerciaux de ces pays avec la Nouvelle-Calédonie, que ce soit en terme d'importations (France et Chine) que d'exportations vers la Chine. Ainsi, 28 % des échanges de biens du territoire sont réalisés avec la Chine et 19 % avec la France.

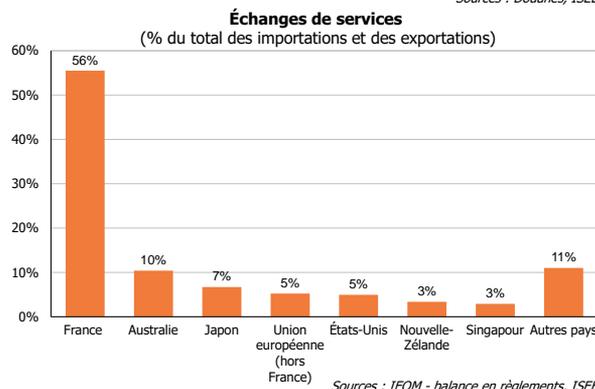
La France arrive largement en tête avec 56 % des échanges de services, en lien avec les échanges de services des administrations publiques.

Outre la Chine, la Nouvelle-Calédonie entretient des échanges de plus en plus soutenus avec les pays de la zone Asie-Pacifique comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, Singapour et la Corée du Sud. Ces cinq pays concentrent au total 22 % des transactions courantes avec le territoire (19 % en 2018), dont 28 % des échanges de biens (31 % en 2018) et 23 % des échanges de services (22 % en 2018).

### Graphiques 3 et 4 Répartition géographique des échanges de biens et de services



Sources : Douanes, ISEE



Sources : IEOM - balance en règlements, ISEE

#### 1.2.1 Biens et services

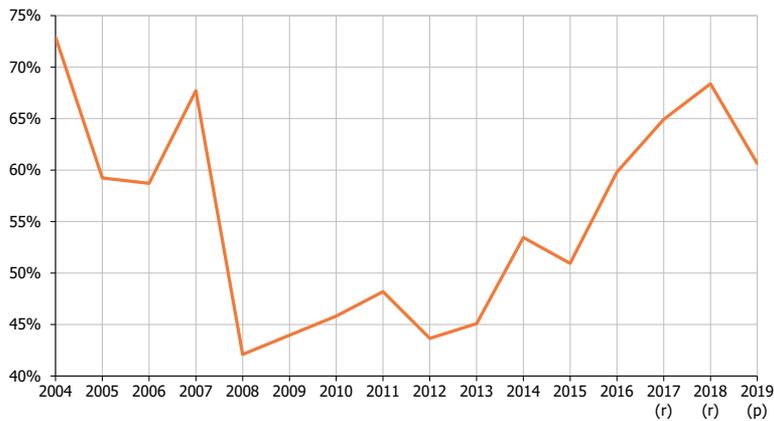
Après avoir connu une année record des échanges commerciaux en 2018, la croissance des importations (+8,9 %, à 301 milliards XPF), associée au repli des exportations en valeur (-6,9 %, à 184 milliards XPF) se traduit par une augmentation du **déficit de la balance commerciale** en 2019 (+48,7 %) qui s'établit à 117 milliards XPF.

La hausse plus importante des importations (+4,5 %) que des exportations (+3,2 %) de services, conduit également à une dégradation du **déficit de la balance des services** (+6,4 %) qui atteint 44 milliards XPF.

Globalement, les importations de biens et services enregistrent une forte croissance de 29 milliards XPF (soit +7,7 % sur un an) tandis que les exportations se réduisent de 12 milliards XPF (-4,5 %), en raison d'une baisse de l'activité de l'industrie métallurgique.

Ainsi, le **taux de couverture** des importations par les exportations recule, à 60,6 %, après 68,4 % en 2018 (-7,7 pts).

**Graphique 5 Taux de couverture (exportations / importations de biens et services)**



(r) Chiffres révisés  
(p) Chiffres provisoires

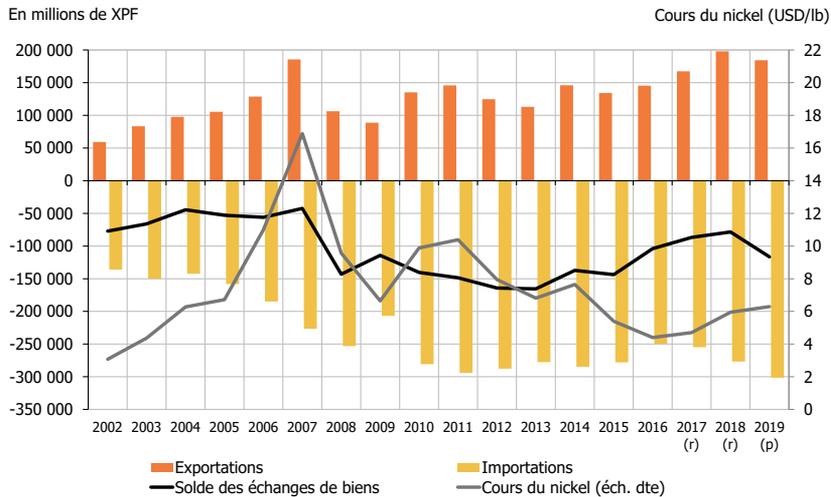
Sources : IEOM, ISEE

### 1.2.1.1 Biens

La croissance des importations, tandis que les exportations se replient, entraîne une forte détérioration du déficit de la balance commerciale. La hausse des importations (+25 milliards XPF) est due à d'importants investissements réalisés dans le secteur

du transport (avions d'Airalin, bus de transport en commun...). La baisse des exportations (-14 milliards XPF) s'explique principalement par la contraction de la production de métal : ferronickel (-14 %), oxyde de nickel (-33 %) et de carbonate de cobalt (-25 %).

**Graphique 6 Évolution des échanges de biens**



(r) Chiffres révisés  
(p) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, Douanes, ISEE, DIMENC

En 2019, les **importations de marchandises générales** continuent de s'accroître à un rythme soutenu (+8,9 %, après +8,7 % en 2018) et atteignent 301 milliards XPF<sup>3</sup> (29 % du PIB 2018).

Les importations de **biens d'investissements**, qui représentent un tiers des importations calédoniennes en 2019 (contre un quart en 2017 et 2018), enregistrent la plus forte croissance (+40,4 %), en lien avec le renouvellement de deux avions d'Aircalin et la réception de bus pour la mise en place du nouveau réseau de transport en commun Tanéo et Néobus.

Les importations de **biens de consommation durable** fléchissent (-4,6 %), tirées à la baisse, notamment par les importations de meubles. À l'inverse, les importations de **biens de consommation non durable** se redressent (+4,3 %, après -8,1 % en 2018), en lien avec la croissance des achats de produits des industries alimentaires, de produits laitiers et de matières textiles.

En revanche, les importations de **biens intermédiaires**, après une augmentation de 6,3 % en 2018, se replient de 3,0 %, du fait de la baisse des importations de machines et appareils électriques ainsi que des produits minéraux.

Les importations de **produits énergétiques** sont en net recul sur l'année (-5,2 %), alors qu'elles avaient fortement contribué à la croissance des importations en 2017 et 2018. Cette contraction s'explique par une baisse des cours du pétrole (-9,4 % sur l'année) et de l'activité minière et métallurgique qui nécessite d'importants apports en énergie primaire.

Composées à 94 % de minerai et de métal (biens intermédiaires), les **exportations de marchandises générales** diminuent de 6,9 % sur l'année, reflétant un recul de l'activité tant minière que métallurgique.

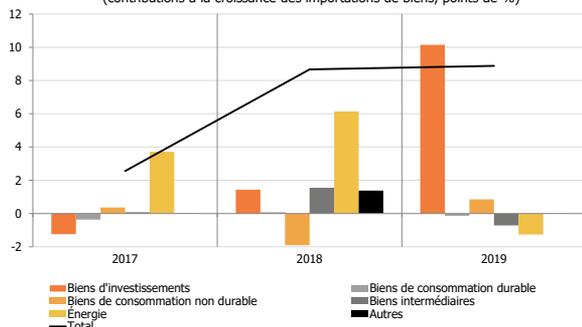
L'année 2019 est marquée par de nouvelles autorisations d'export de minerais délivrées par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ces dernières permettent d'exporter du **minerai de nickel** non valorisable localement, entraînant une hausse des ventes (+24,9 % en valeur et +8,3 % en volume) malgré la diminution de l'extraction minière (-7,8 %).

Les exportations de **ferronickels**, qui représentent près de 54 % des exportations totales, reculent quant à elles de 7,6 % en valeur et 8,5 % en volume, suite à la baisse de la production. De la même manière, les ventes de **oxyde de nickel (NiO)** et de **carbonate de cobalt (CoCO3)** de l'usine du Sud fléchissent sensiblement (-29,4 % et -71,8 % en valeur respectivement). À l'inverse, les ventes de **Nickel Hydroxyde Cake (NHC)** progressent de 13,7 % en valeur et 15,4 % en volume. Ces évolutions témoignent du changement de modèle économique de VALE NC avec notamment l'arrêt de la raffinerie.

Loin derrière les produits du nickel, les ventes de **produits de la mer** s'inscrivent en hausse (+4,3 %). Les exportations de crevettes, qui constituent deux tiers des exportations des produits de la mer, progressent de 7,2 % en valeur et 8,6 % en volume.

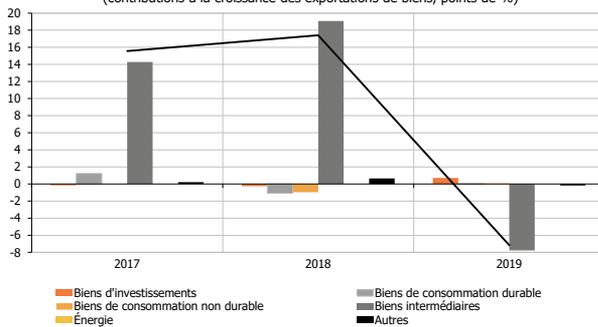
### Graphiques 7 et 8 Contributions par produits à l'évolution des importations/exportations

**Principaux produits importés par la Nouvelle-Calédonie**  
(contributions à la croissance des importations de biens, points de %)



Sources : Douanes , ISEE

**Principaux produits exportés par la Nouvelle-Calédonie**  
(contributions à la croissance des exportations de biens, points de %)

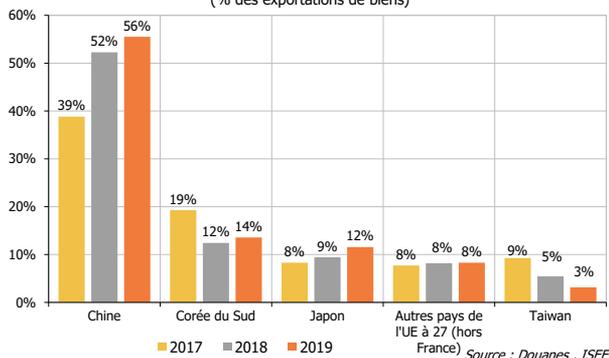


Sources : Douanes , ISEE

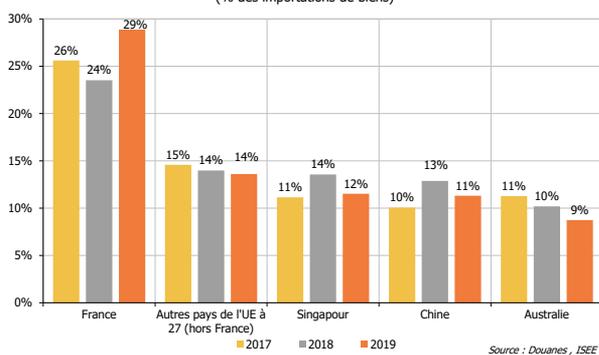
<sup>3</sup> Les importations, comptabilisées en valeur CAF (cout, assurance, fret) sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées en FAB).

## Graphiques 9 et 10 Répartition géographique des échanges de biens

**Les 5 principaux clients de la Nouvelle-Calédonie**  
(% des exportations de biens)



**Les 5 principaux fournisseurs de la Nouvelle-Calédonie**  
(% des importations de biens)



En 2019, la **Chine** maintient et renforce sa place de **premier client du territoire**, en comptabilisant à elle seule 56 % du total exporté, soit une part de marché multipliée par quatre en dix ans (13 % en 2009). Les exportations vers l'Empire du Milieu s'établissent à 102 milliards XPF en léger recul sur l'année (-1,5 milliard XPF, soit -1,4 %). Les ventes de ferromnickel, qui représentent 63 % des exportations vers la Chine, diminuent sur l'année (-4,2 %) ainsi que celles d'oxyde de nickel et de carbonate de cobalt (-26,0 % et -74,8 % respectivement). Ces baisses ne sont compensées que partiellement par le doublement des ventes de minerais (+91,9 %) et le rebond des exportations de NHC (+89,8 %).

Les exportations vers la **Corée du Sud, deuxième pays destinataire** des produits calédoniens (25 milliards XPF), augmentent de 1,4 % sur l'année. Alors que les ventes de minerais progressent à 21 milliards XPF (+14,6 %), celles d'oxyde de nickel sont divisées par deux et chutent à 2 milliards XPF, suivies des ventes de carbonate de cobalt qui sont divisées par trois et s'établissent à 624 millions XPF.

Les exportations vers le **Japon, troisième partenaire du territoire**, s'élèvent à 21 milliards XPF (+13,7 % sur un an). Elles sont composées de minerais de nickel (50 %), de ferromnickel (36 %) et de crevettes (5 %) principalement.

Ces trois pays d'Asie représentent plus de 80 % des exportations totales de la Nouvelle-Calédonie.

S'agissant des principaux fournisseurs, **l'Union européenne** est la **première zone d'importations** pour la Nouvelle-Calédonie, avec 29 % de part de marché pour la France (92 milliards XPF) et 14 % pour l'ensemble des autres pays de l'UE (43 milliards XPF). En 2019, les importations en provenance de France et des autres pays de l'UE sont en hausse (+33,7 % et +6,0 % respectivement). Les produits importés sont variés : produits alimentaires, produits chimiques et pharmaceutiques, véhicules, engins mécaniques et machines et appareils électriques.

Les **pays de la zone Asie** (notamment Singapour, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et la Thaïlande) représentent 31 % de part de marché (soit 98 milliards XPF). Les importations en provenance de Singapour ont diminué de 7,5 % en 2019, en particulier celles des produits minéraux (hydrocarbures), en lien avec la baisse des cours du pétrole. Les importations de Chine baissent également (-4,3 %), pour la même raison et concernent les mêmes produits.

Enfin, **l'Océanie**, avec 12 % de part de marché, est la **troisième zone d'importations** du territoire (39 milliards XPF en 2019). Les principales importations proviennent d'Australie (28 milliards XPF), de Nouvelle-Zélande (9 milliards XPF) et de Fidji (800 millions XPF). Elles sont composées de produits d'hydrocarbures et de gaz, d'appareils et engins mécaniques, de produits alimentaires et de tabac.

### 1.2.1.2 Services

Le **déficit des échanges de services** se creuse légèrement à 44 milliards XPF en 2019 (+3 milliards XPF par rapport à l'année précédente). Cette tendance est tirée essentiellement par la dégradation du solde des services de transports et de voyages.

Au cours de la période, le solde des « **autres services aux entreprises** » est resté stable par rapport à 2018 et affiche un déficit de 27 milliards XPF. Au sein de ce poste, le solde déficitaire des « autres services commerciaux » s'est dégradé, passant de 0,9 milliard à 1,5 milliard XPF<sup>4</sup>. La diminution du déficit des « services divers aux entreprises » (-500 millions XPF) permet de compenser cette dégradation.

Par ailleurs, le déficit des « services audiovisuels et annexes » se dégrade d'un milliard XPF<sup>5</sup>.

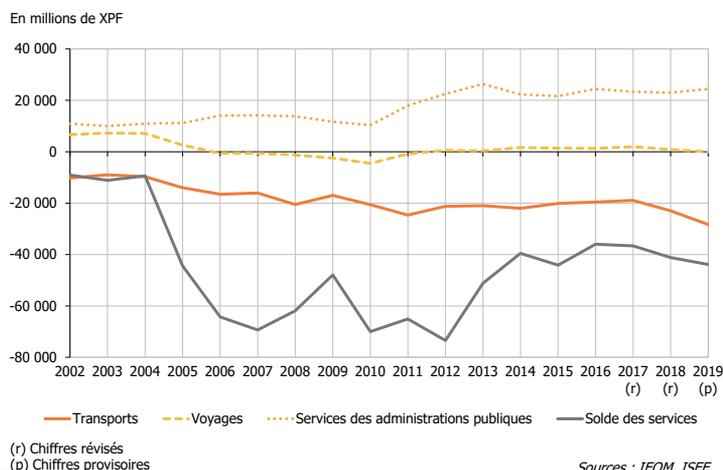
Enfin, au crédit des **services des administrations publiques (APU)**, les dépenses civiles des administrations publiques (hors dépenses de personnel et d'intervention) augmentent de 1 milliard XPF. En conséquence, le solde positif des services des APU s'élève à 24 milliards XPF.

**Les voyages :** le solde de la balance des « voyages » devient légèrement déficitaire à -41 millions XPF (après +900 millions XPF en 2018). La fréquentation touristique des non-résidents en Nouvelle-Calédonie repart à la hausse en 2019 (+8,4 %), avec un nombre records de visiteurs (130 500).

Leurs dépenses (16 milliards XPF, hors transport international) augmentent de 2,1 %, tandis que celles des croisiéristes (2 milliards XPF) diminuent de 26,3 %, sous l'effet d'un nombre d'arrivées en baisse (-656 000 sur un an). En effet, la compagnie maritime Carnival a renouvelé sa flotte, entraînant un fort ralentissement d'arrivées de paquebots. En revanche, les dépenses à l'extérieur des résidents en Nouvelle-Calédonie continuent de s'accroître et s'élèvent à 18 milliards XPF (+3,3 % après +3,5 % en 2018). Elles dépassent désormais les recettes touristiques du territoire.

**Les transports :** le déficit des services de transports est le principal contributeur au déficit des échanges de services. Il s'accroît de 5 milliards XPF en 2019 (+23,3 %, après +21,2 % en 2018) et s'établit à 28 milliards XPF. L'activité de **transport maritime** concerne essentiellement des opérations de fret : acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expéditions hors du territoire, principalement de minerais et de produits de l'industrie du nickel. En 2019, le solde déficitaire du transport maritime continue de s'accroître atteignant 22 milliards XPF, après 19 milliards XPF en 2018, en lien avec la croissance des exportations de minerais de nickel. Les services de **transports aériens** affichent également un solde déficitaire, atteignant 6 milliards XPF en 2019, soit +2,5 milliards XPF sur un an en raison de dépenses (escales, affrètements, maintenance, redevances sur trafic etc.) en forte croissance (+23,1 %) par rapport aux recettes générées (+7,0 %).

**Graphique 11. Évolution des principaux soldes des services**

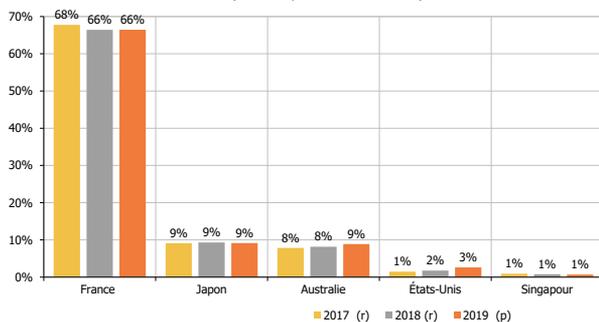


<sup>4</sup> Cette dégradation est à nuancer car elle tient principalement à un enrichissement des informations collectées sur ce poste.

<sup>5</sup> Idem.

## Graphiques 12 et 13 Répartition géographique des échanges de services

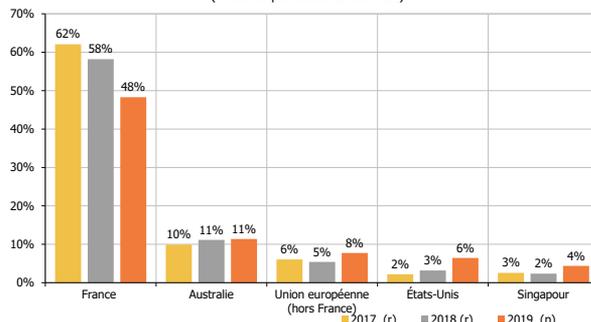
**Les 5 principaux clients de la Nouvelle-Calédonie**  
(% des exportations de services)



(r) Chiffres révisés  
(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM - balance en règlements, ISEE

**Les 5 principaux fournisseurs de la Nouvelle-Calédonie**  
(% des importations de services)



(r) Chiffres révisés  
(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM - balance en règlements, ISEE

Premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie en matière d'échanges de services, la **France** représente 66 % des recettes (44 milliards XPF d'exportations de services) et 48 % des dépenses (48 milliards XPF d'importations de services). Au crédit, il s'agit principalement des dépenses civiles des administrations publiques et des dépenses des touristes venus de France métropolitaine, alors qu'au débit, il s'agit des dépenses touristiques des calédoniens en France, de services destinés aux entreprises et de services de transports (maritimes et aériens). Le territoire entretient également des échanges de services avec **l'Australie** et le **Japon** : essentiellement des services de voyages, des services aux entreprises ainsi que des services de transports.

### 1.2.2 Revenus primaires

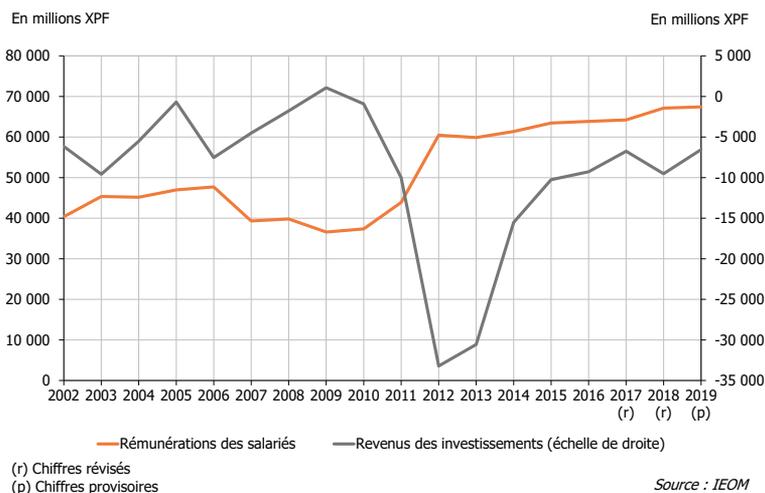
Les **revenus primaires** représentent les flux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production (« Rémunérations des salariés ») ou pour la détention d'actifs financiers (« Revenus d'investissements »).

En 2019, **l'excédent de la balance des revenus primaires** marque une hausse de 3 milliards XPF pour atteindre 61 milliards XPF (soit +5,7 % sur un an). Cette évolution s'explique par l'amélioration du solde déficitaire des revenus des investissements (+3 milliards XPF soit +31,2 %).

Le **solde excédentaire des rémunérations des salariés** atteint 67 milliards XPF, et progresse légèrement par rapport à 2018 (+0,5 %). D'un côté, le montant total des salaires versés par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents est stable et s'élève à 69 milliards XPF (+0,4 %). Ces flux, qui représentent 17 % des crédits du compte de transactions courantes proviennent quasi exclusivement de France et concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques (y compris les forces armées). De l'autre côté, les salaires versés par des entités résidentes à des travailleurs non-résidents diminuent légèrement (-61 millions XPF, soit -3,8 %) à 2 milliards XPF.

Les **revenus des investissements** (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) affichent un solde déficitaire de 7 milliards XPF, après 10 milliards XPF en 2018. Cette amélioration du déficit s'explique principalement par de moindres **revenus d'investissements de portefeuille et d'investissements directs** versés à des actionnaires non-résidents (4 milliards XPF après 7 milliards XPF en 2018). Le solde des **revenus des autres investissements** se creuse légèrement (-300 millions XPF) pour atteindre 6 milliards XPF, en raison d'une augmentation des intérêts sur emprunts payés aux non-résidents.

**Graphique 14 Évolution des soldes des revenus primaires**



### 1.2.3 Revenus secondaires

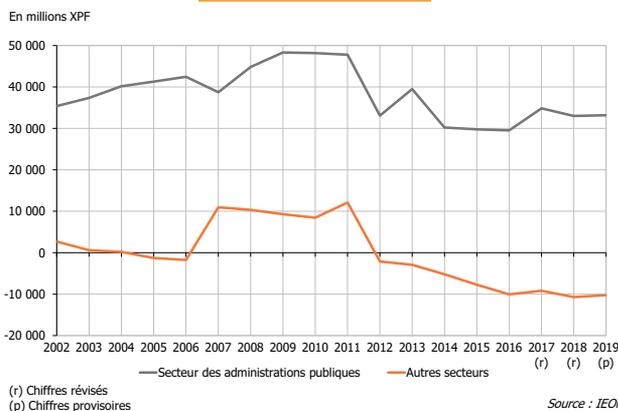
Les **revenus secondaires** représentent les transferts courants entre résidents et non-résidents. Ils génèrent un excédent de 23 milliards XPF, soit une hausse de 600 millions XPF par rapport à 2018 (+2,8 %).

Le solde des **revenus secondaires des administrations publiques** progresse peu sur l'année (+0,5 %). Toutefois, il convient de noter un changement de gestion de certains flux. En 2019, une part importante des cotisations aux caisses de retraite, autrefois versées en Métropole, est désormais placée localement sous forme de DAT (dépôt à terme) afin de répondre aux besoins de liquidité des banques<sup>6</sup>. Ainsi en 2019, il y a moins de flux sortants (cotisations aux caisses de retraite, au débit). De même, une partie des paiements des retraites s'effectue désormais à partir des fonds placés localement en Nouvelle-Calédonie si bien qu'il y a également moins de flux entrants (paiements des retraites, au crédit).

Par ailleurs, les dépenses d'intervention de l'État augmentent sensiblement en 2019 (+18,5 %, soit

+7 milliards XPF). Ces dépenses concernent les dotations aux collectivités (communes, provinces et Nouvelle-Calédonie) et les dépenses des administrations de l'État pour financer des projets ou des programmes d'actions (ex : contrats de développement).

**Graphique 15 Évolution des soldes des revenus secondaires**



<sup>6</sup> Du fait de l'augmentation des encours de crédits plus importante que la collecte des dépôts, les établissements de crédit locaux enregistrent un accroissement de leur déficit clientèle.

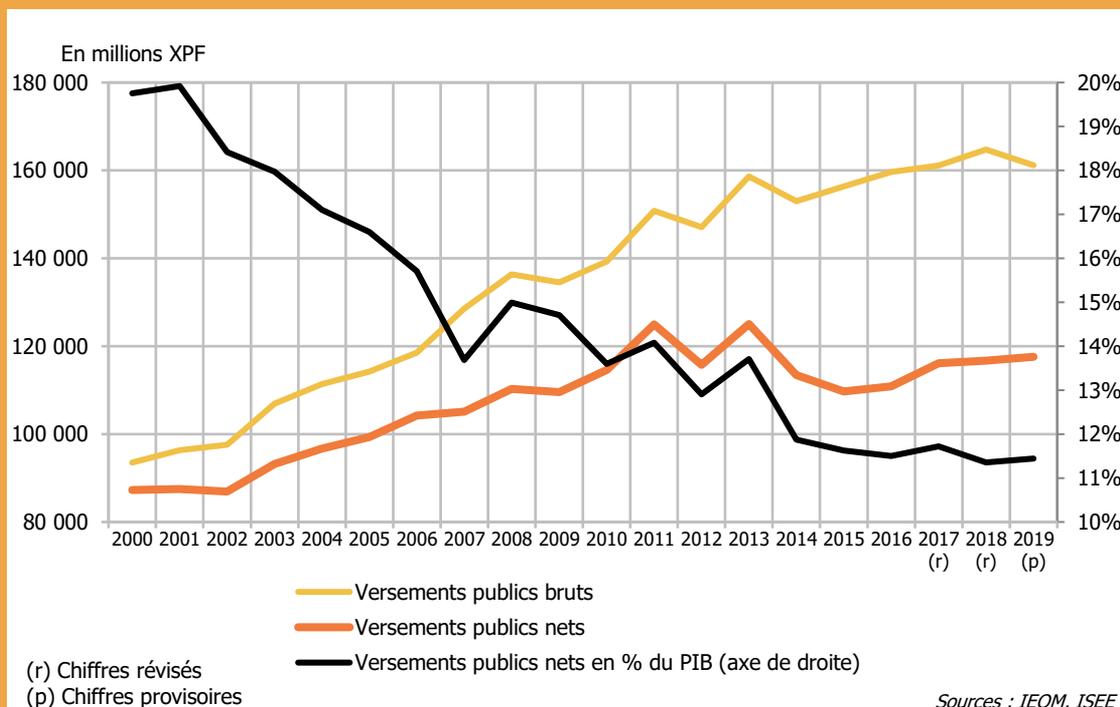
## Encadré 2 : Les versements publics nets

Les **versements publics bruts** en Nouvelle-Calédonie représentent 41 % du total des crédits du compte de transactions courantes, soit 161 milliards XPF (-4 milliards XPF par rapport à 2018). Ils progressent de 72,4 % sur la période 2000-2019 (+68 milliards XPF), à un taux de croissance annuel moyen de 2,9 %.

Ils sont composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires, de pensions et retraites, de dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention (contrats de développement compris) des collectivités publiques et des forces armées en Nouvelle-Calédonie. Les versements nets sont obtenus en retirant au débit les versements effectués par les résidents calédoniens au secteur public métropolitain, principalement constitués des cotisations aux caisses de retraite.

En **termes nets**, sur la période 2000-2019, les versements publics ont progressé de 34,8 %, à une croissance moyenne de 1,6 % par an. En 2019, ils se stabilisent et s'établissent à 118 milliards XPF, soit 11,5 % du PIB 2018. Leur part dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire compte tenu d'une croissance du PIB plus forte que celle des transferts publics. Dans la période récente elle se stabilise au-dessus de 11 %.

**Graphique 16 Versements publics en Nouvelle-Calédonie**



## 1.3 Compte financier

En 2019, les flux financiers entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du monde affichent des entrées nettes de 105 milliards XPF (contre 29 milliards XPF en 2018), du fait de l'impact des investissements directs en Nouvelle-Calédonie, liés à l'industrie minière.

### 1.3.1 Investissements directs

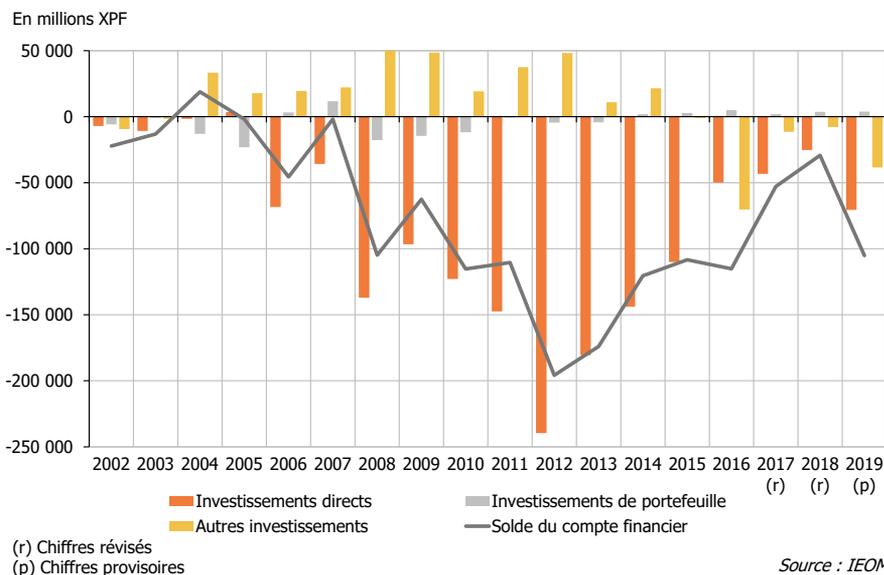
En 2019, les investissements directs étrangers (IDE) se soldent par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie de 71 milliards XPF en 2019, soit près de 3 fois plus qu'en 2018. Ils reflètent des investissements directs étrangers en Nouvelle-Calédonie (IDE entrants) plus importants sur la période.

Les **investissements directs nets entrants en Nouvelle-Calédonie**, qui couvrent essentiellement l'ensemble des opérations financières entre maisons-mères et filiales, progressent de 43 milliards XPF en 2019, pour s'établir à 78 milliards XPF. Le besoin de capitaux étrangers lié aux projets métallurgiques diminue progressivement depuis le pic de 2012 (249 milliards XPF), en lien avec la fin de la construction et la phase de montée en charge de nouvelles usines

(recettes générées par les ventes des produits). Ces IDE ont changé de nature depuis puisqu'ils reflètent désormais le renflouement des exercices déficitaires des opérateurs du secteur du nickel. En effet, l'année 2019 marque un rebond de ces investissements nets entrants (+41 milliards XPF) en raison des résultats déficitaires considérables des métallurgistes sur plusieurs exercices (-372 milliards XPF en 2019 après -47 milliards XPF en 2018). Ces IDE sont principalement répartis géographiquement entre le Canada, la Suisse et la France, représentant respectivement l'actionnariat des trois métallurgistes (VALE NC, KNS, SLN).

Les **investissements immobiliers nets (achats moins ventes) des non-résidents en Nouvelle-Calédonie** s'inscrivent en hausse et redeviennent positifs, c'est-à-dire que les achats sont supérieurs aux ventes. Les achats immobiliers des non-résidents sont près de quatre fois plus importants que l'an passé (700 millions XPF après 180 millions XPF en 2018) tandis que les ventes sont divisées par deux. Ces opérations immobilières sont réalisées principalement par des acheteurs métropolitains et néo-zélandais qui représentent respectivement 78 % et 21 % des investissements immobiliers nets.

**Graphique 17 Évolution des soldes du compte financier**



**Tableau 2 Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie**

En millions XPF	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)	Variations 19/18
<b>Soldes des IDE</b>	<b>-43 325</b>	<b>-25 243</b>	<b>-70 536</b>	<b>-45 293</b>
<b>Solde IDE entrants (-), dont</b>	<b>51 619</b>	<b>34 951</b>	<b>78 440</b>	<b>43 489</b>
Capital social (*)	188	-18	1 669	1 687
Investissements immobiliers	402	-242	435	677
Autres opérations	51 029	35 211	76 336	41 125
<b>Solde IDE sortants (+), dont</b>	<b>8 294</b>	<b>9 708</b>	<b>7 904</b>	<b>-1 804</b>
Capital social (*)	422	420	594	174
Investissements immobiliers	7 516	9 244	7 254	-1 990
Autres opérations	356	44	56	12

(\*) hors investissements immobiliers

Source : IEOM

(r) Chiffres révisés

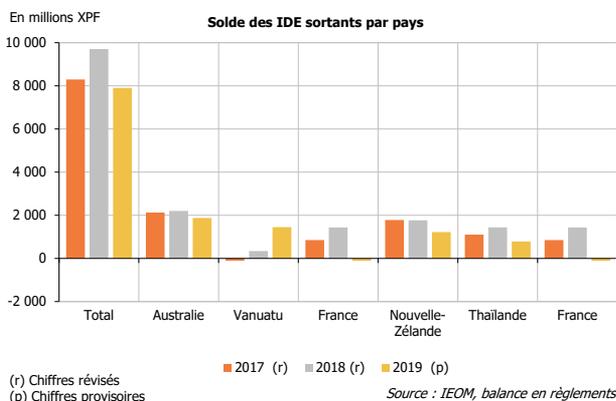
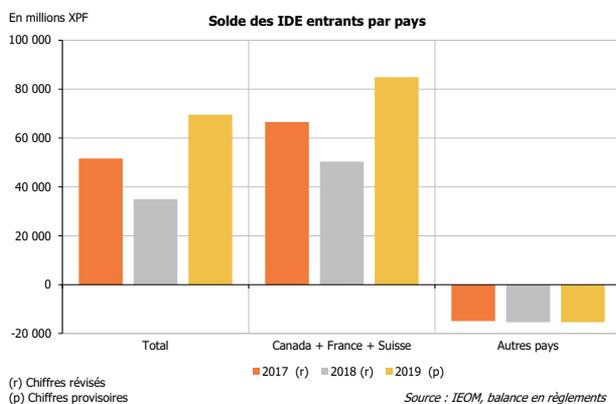
(p) Chiffres provisoires

Les **investissements directs nets sortants de la Nouvelle-Calédonie** s'élevaient à 8 milliards XPF, soit 2 milliards XPF de moins qu'en 2018. Ils sont constitués essentiellement des investissements immobiliers à l'étranger des résidents calédoniens à hauteur de 7 milliards XPF en termes nets (achats moins ventes), soit en recul de 21,5 % sur un an. Les achats immobiliers des calédoniens se replient de 14,7 % (10 milliards XPF en 2019 après 12 milliards XPF en 2018), alors que les ventes augmentent de 12,9 % (2,6 milliards XPF après 2,3 milliards XPF en 2018). Ces investissements sont réalisés principalement en Australie (25 % des achats nets), au Vanuatu (20 %), en Nouvelle-Zélande (16 %), en Italie (12 %) et en Thaïlande (10 %).

### 1.3.2 Investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille, qui recensent les placements des résidents dans des titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, enregistrent un solde déficitaire de 4 milliards XPF, en légère augmentation par rapport à 2018 (+185 millions XPF, soit +5,0 %). Il s'explique par une augmentation des avoirs : les achats nets de titres étrangers par les résidents calédoniens s'élevaient à 3,9 milliards XPF en 2019, après 3,7 milliards XPF en 2018. Cela signifie que leurs achats de titres sont supérieurs à leurs cessions sur l'année. Depuis la crise financière, de 2008 à 2013, leurs ventes de titres étrangers étaient supérieures à leurs achats. Depuis 2014, les résidents reconstituent donc leur portefeuille.

### Graphiques 18 et 19 Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants



### 1.3.3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements

Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent des entrées nettes de 39 milliards XPF en 2019 (après 8 milliards XPF en 2018).

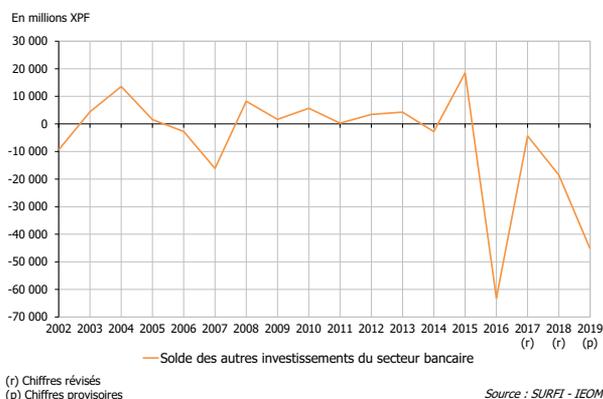
La **position extérieure nette des entreprises et des ménages (« autres secteurs »)** s'améliore de 8 milliards XPF, compte tenu d'une hausse de leurs avoirs à l'étranger de 19 milliards XPF plus importante que celle de leurs engagements vis-à-vis de l'étranger du territoire de 11 milliards XPF.

Les **avoirs des banques de la place hors de la Nouvelle-Calédonie** diminuent de 15 milliards XPF et leurs engagements vis-à-vis de l'étranger augmentent de 30 milliards XPF. Ces évolutions font donc apparaître une dégradation de 45 milliards XPF de la position extérieure nette du secteur bancaire.

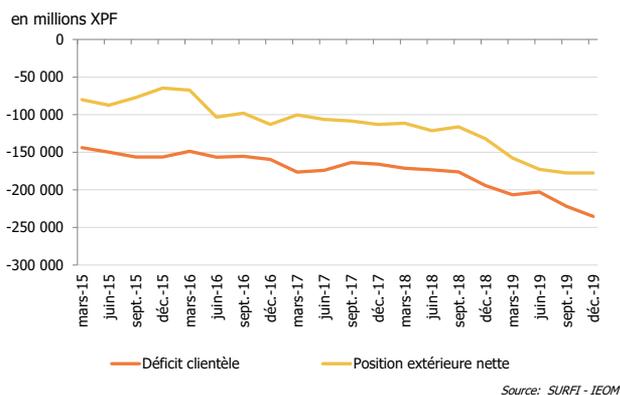
Le système bancaire local présente un **solde ressources-emplois** déficitaire sur ses opérations avec la clientèle : la différence entre le montant de l'encours des dépôts locaux et le montant de l'encours des crédits octroyés est négative et se creuse depuis 2016 (voir la note [Évolutions bancaires et monétaires en NC au 31 décembre 2019](#)).

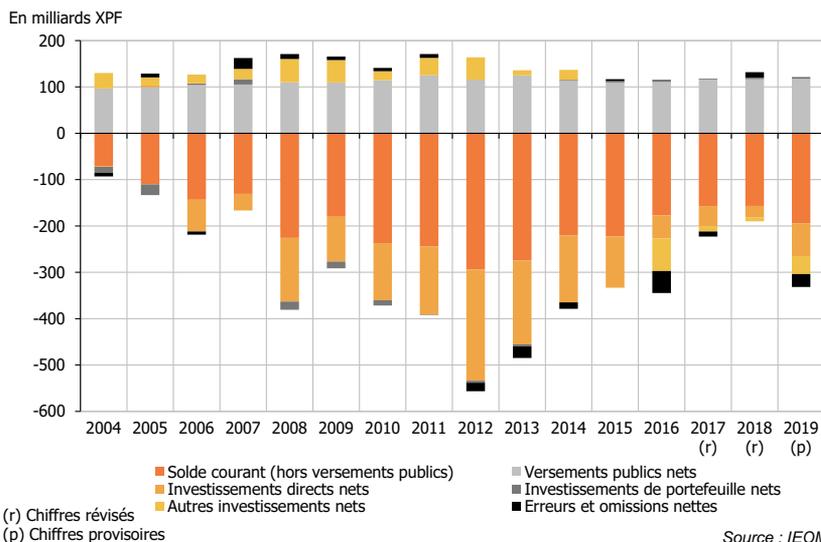
Pour couvrir la part du déficit qui n'est pas couverte par les autres postes de ressources des établissements bancaires locaux (fonds propres, obligations, refinancements auprès de l'IEOM) et compte tenu du niveau des échanges interbancaires locaux, l'équilibre emplois-ressources des banques locales nécessite de recourir à des **sources de refinancement non-résidentes**, notamment auprès des maisons-mères. La progression des engagements nets vis-à-vis de l'étranger est donc à mettre en parallèle de l'évolution du déficit clientèle.

**Graphique 20 Solde des autres investissements du secteur bancaire**



**Graphique 21 Évolution du déficit clientèle et de la position extérieure nette (en millions XPF)**



**Graphique 22 Équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie**

**Encadré 3 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements**

Dans le cadre de la publication du rapport annuel, certaines données des années antérieures font l'objet d'actualisations qui concernent principalement les deux années précédentes (2017 et 2018). Ces révisions permettent en particulier d'intégrer des compléments ou des corrections d'informations à posteriori.

**Tableau 3 Principales révisions des données 2017 et 2018**

En millions XPF	Données 2017			Données 2018		
	Rapport annuel 2018	Rapport annuel 2019	écarts	Rapport annuel 2018	Rapport annuel 2019	écarts
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>-39 295</b>	<b>-40 851</b>	<b>-1 556</b>	<b>-38 746</b>	<b>-40 106</b>	<b>-1 360</b>
<b>BIENS</b>	<b>-87 759</b>	<b>-87 349</b>	<b>410</b>	<b>-78 863</b>	<b>-78 818</b>	<b>45</b>
<b>SERVICES</b>	<b>-36 780</b>	<b>-36 621</b>	<b>159</b>	<b>-40 293</b>	<b>-41 192</b>	<b>-899</b>
Services d'assurances	-6 538	-6 525	13	-5 888	-7 715	-1 827
<b>REVENUS PRIMAIRES</b>	<b>59 351</b>	<b>57 464</b>	<b>-1 887</b>	<b>59 475</b>	<b>57 604</b>	<b>-1 871</b>
Revenus des investissements	-5 462	-6 753	-1 291	-7 637	-9 528	-1 891
<i>Investissements de portefeuille</i>	<i>-1 149</i>	<i>-1 149</i>	<i>0</i>	<i>-2 978</i>	<i>-3 353</i>	<i>-375</i>
<i>Autres</i>	<i>-2 399</i>	<i>-3 690</i>	<i>-1 291</i>	<i>-4 330</i>	<i>-5 846</i>	<i>-1 516</i>
<b>REVENUS SECONDAIRES</b>	<b>25 483</b>	<b>25 654</b>	<b>172</b>	<b>20 488</b>	<b>22 300</b>	<b>1 813</b>
Secteur des administrations publiques	34 855	34 855	0	31 089	33 011	1 923
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>-53 705</b>	<b>-52 831</b>	<b>874</b>	<b>-24 272</b>	<b>-29 302</b>	<b>-5 030</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>-43 989</b>	<b>-43 325</b>	<b>664</b>	<b>-25 532</b>	<b>-25 243</b>	<b>289</b>
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	52 283	51 619	-664	35 240	34 951	-289
<b>Autres investissements</b>	<b>-11 685</b>	<b>-11 458</b>	<b>228</b>	<b>-2 551</b>	<b>-7 751</b>	<b>-5 200</b>
Avoirs	7 452	9 029	1 577	24 431	39 755	15 324
Engagements	19 137	20 487	1 349	26 983	47 506	20 523
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-13 600</b>	<b>-11 170</b>	<b>2 430</b>	<b>15 216</b>	<b>11 545</b>	<b>-3 671</b>

## II. LES TABLEAUX STATISTIQUES

### Tableau 4 Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions XPF	Crédits			Débits			Soldes		
	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>382 870</b>	<b>413 657</b>	<b>397 670</b>	<b>423 722</b>	<b>453 763</b>	<b>474 785</b>	<b>-40 851</b>	<b>-40 106</b>	<b>-77 115</b>
<b>BIENS</b>	<b>167 434</b>	<b>197 973</b>	<b>184 384</b>	<b>254 783</b>	<b>276 791</b>	<b>301 470</b>	<b>-87 349</b>	<b>-78 818</b>	<b>-117 086</b>
Marchandises générales	167 167	197 704	184 138	253 940	276 083	300 662	-86 773	-78 379	-116 525
<i>Données douanières</i>	<i>168 763</i>	<i>198 146</i>	<i>183 949</i>	<i>254 385</i>	<i>276 447</i>	<i>301 008</i>	<i>-85 622</i>	<i>-78 301</i>	<i>-117 059</i>
<i>Corrections</i>	<i>-2 067</i>	<i>-1 144</i>	<i>-588</i>	<i>-506</i>	<i>-619</i>	<i>-374</i>	<i>-1 561</i>	<i>-525</i>	<i>-214</i>
<i>Avitaillement</i>	<i>471</i>	<i>702</i>	<i>776</i>	<i>62</i>	<i>255</i>	<i>28</i>	<i>409</i>	<i>447</i>	<i>748</i>
Négoce international	267	269	246	843	708	807	-576	-439	-561
<b>SERVICES</b>	<b>61 997</b>	<b>61 486</b>	<b>63 426</b>	<b>98 618</b>	<b>102 678</b>	<b>107 272</b>	<b>-36 621</b>	<b>-41 192</b>	<b>-43 846</b>
Transports	13 494	13 536	13 062	32 446	36 509	41 388	-18 952	-22 973	-28 325
<i>Maritimes</i>	<i>3 970</i>	<i>4 051</i>	<i>2 917</i>	<i>20 922</i>	<i>23 068</i>	<i>24 836</i>	<i>-16 951</i>	<i>-19 017</i>	<i>-21 918</i>
<i>Aériens</i>	<i>9 524</i>	<i>9 485</i>	<i>10 145</i>	<i>11 524</i>	<i>13 441</i>	<i>16 552</i>	<i>-2 000</i>	<i>-3 956</i>	<i>-6 407</i>
<i>Autres</i>	<i>0</i>								
Voyages	18 412	17 882	17 547	16 458	17 026	17 588	1 954	856	-41
Services de communication	1 603	1 242	1 339	3 160	1 944	1 624	-1 556	-702	-285
Services de construction	737	392	38	3 018	529	660	-2 281	-137	-622
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	1	0	1	65	22	79	-63	-22	-79
Services d'assurances	98	275	181	6 622	7 990	5 264	-6 525	-7 715	-5 083
Services financiers	195	106	124	688	524	746	-493	-418	-622
Services d'informatique et d'information	164	88	70	1 310	1 583	1 533	-1 146	-1 494	-1 463
Redevances et droits de licence	39	36	36	138	128	113	-99	-92	-76
Autres services aux entreprises	3 548	4 397	6 094	29 986	31 079	32 728	-26 438	-26 683	-26 634
<i>Autres services commerciaux</i>	<i>856</i>	<i>903</i>	<i>1 046</i>	<i>1 759</i>	<i>1 787</i>	<i>2 509</i>	<i>-904</i>	<i>-884</i>	<i>-1 462</i>
<i>Locations</i>	<i>393</i>	<i>400</i>	<i>1 730</i>	<i>231</i>	<i>239</i>	<i>1 470</i>	<i>161</i>	<i>161</i>	<i>260</i>
<i>Services divers aux entreprises</i>	<i>2 300</i>	<i>3 093</i>	<i>3 317</i>	<i>27 995</i>	<i>29 053</i>	<i>28 749</i>	<i>-25 695</i>	<i>-25 960</i>	<i>-25 432</i>
Services personnels, culturels et récréatifs	319	475	436	4 659	5 264	5 469	-4 340	-4 789	-5 033
<i>Services audiovisuels et annexes</i>	<i>12</i>	<i>5</i>	<i>1</i>	<i>113</i>	<i>505</i>	<i>1 470</i>	<i>-101</i>	<i>-499</i>	<i>-1 469</i>
<i>Autres services personnels</i>	<i>307</i>	<i>470</i>	<i>435</i>	<i>4 546</i>	<i>4 759</i>	<i>3 999</i>	<i>-4 239</i>	<i>-4 290</i>	<i>-3 564</i>
Services des administrations publiques	23 386	23 057	24 498	70	79	81	23 317	22 978	24 417
<b>REVENUS PRIMAIRES</b>	<b>74 854</b>	<b>75 233</b>	<b>75 560</b>	<b>17 390</b>	<b>17 629</b>	<b>14 669</b>	<b>57 464</b>	<b>57 604</b>	<b>60 891</b>
Rémunération des salariés	66 335	68 764	69 015	2 117	1 633	1 571	64 218	67 131	67 444
Revenus des investissements	8 519	6 469	6 544	15 273	15 996	13 097	-6 753	-9 528	-6 553
<i>Investissements directs</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1 915</i>	<i>330</i>	<i>157</i>	<i>-1 915</i>	<i>-329</i>	<i>-157</i>
<i>Investissements de portefeuille</i>	<i>4 175</i>	<i>2 968</i>	<i>3 156</i>	<i>5 324</i>	<i>6 321</i>	<i>3 383</i>	<i>-1 149</i>	<i>-3 353</i>	<i>-227</i>
<i>Autres</i>	<i>4 343</i>	<i>3 499</i>	<i>3 389</i>	<i>8 033</i>	<i>9 345</i>	<i>9 558</i>	<i>-3 690</i>	<i>-5 846</i>	<i>-6 169</i>
<b>REVENUS SECONDAIRES</b>	<b>78 585</b>	<b>78 965</b>	<b>74 301</b>	<b>52 931</b>	<b>56 664</b>	<b>51 375</b>	<b>25 654</b>	<b>22 300</b>	<b>22 926</b>
Secteur des administrations publiques	74 112	75 640	70 365	39 257	42 629	37 182	34 855	33 011	33 183
Autres secteurs	4 473	3 325	3 936	13 674	14 036	14 193	-9 201	-10 711	-10 257
<i>Envois de fonds des travailleurs</i>	<i>1 149</i>	<i>1 052</i>	<i>1 193</i>	<i>2 725</i>	<i>3 263</i>	<i>2 601</i>	<i>-1 576</i>	<i>-2 211</i>	<i>-1 408</i>
<i>Autres transferts</i>	<i>3 324</i>	<i>2 273</i>	<i>2 744</i>	<i>10 949</i>	<i>10 773</i>	<i>11 592</i>	<i>-7 625</i>	<i>-8 500</i>	<i>-8 849</i>
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>166</b>	<b>364</b>	<b>404</b>	<b>976</b>	<b>1 105</b>	<b>545</b>	<b>-810</b>	<b>-741</b>	<b>-141</b>
Transferts en capital	166	364	404	964	1 105	545	-797	-741	-141

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Source : IEO

En millions XPF	Soldes		
	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>-52 831</b>	<b>-29 302</b>	<b>-105 136</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>-43 325</b>	<b>-25 243</b>	<b>-70 536</b>
Nouvelle-Calédonie à l'étranger	8 294	9 708	7 904
<i>Capital social</i>	7 938	9 664	7 848
<i>Autres opérations</i>	356	44	56
Étranger à Nouvelle-Calédonie	51 619	34 951	78 440
<i>Capital social</i>	590	-260	2 104
<i>Autres opérations</i>	51 029	35 211	76 336
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>1 952</b>	<b>3 692</b>	<b>3 877</b>
Avoirs (résidents / titres émis par des non-résidents)	1 948	3 705	3 891
<i>Émissions</i>	311	239	142
<i>Négociations</i>	19 249	5 064	5 007
<i>Remboursements</i>	-17 612	-1 599	-1 258
Engagements (non-résidents / titres émis par des résidents)	-4	13	14
<i>Émissions</i>	0	0	0
<i>Négociations</i>	-1	-1	0
<i>Remboursements</i>	-4	14	15
<b>Autres Investissements</b>	<b>-11 458</b>	<b>-7 751</b>	<b>-38 477</b>
Avoirs	9 029	39 755	10 337
Prêts	11 235	38 701	10 394
<i>dont secteur bancaire</i>	-13 942	12 381	-15 294
<i>dont autres secteurs</i>	32 864	40 734	18 773
Autres avoirs	-2 206	1 054	-56
Engagements	20 487	47 506	48 814
Prêts	20 467	47 513	47 369
<i>dont secteur bancaire</i>	-9 582	30 944	29 947
<i>dont autres secteurs</i>	20 458	5 082	11 159
Autres engagements	20	-7	1 445
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-11 170</b>	<b>11 545</b>	<b>-27 881</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

### Tableau 5 Détails des investissements directs

En milliards XPF	Crédits			Débits		
	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)
Nouvelle-Calédonie à l'étranger	12,03	12,52	10,74	3,74	2,81	2,84
Capital social (*)	1,01	0,92	0,83	-1,29	1,41	0,21
Investissements immobiliers	10,63	11,54	9,84	3,11	2,29	2,59
Autres opérations	0,39	0,06	0,06	0,03	0,01	0,01
Étranger à Nouvelle-Calédonie	101,93	86,41	130,88	50,31	51,46	52,44
Capital social (*)	0,64	0,05	1,67	0,05	0,22	0,23
Investissements immobiliers	0,59	0,18	0,70	0,19	0,42	0,27
Autres opérations	100,69	86,18	128,50	49,66	50,97	52,17

(\*) hors investissements immobiliers

Source : IEOM

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

### Tableau 6 Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie

En milliards XPF	Exportations			Importations			Soldes		
	2017	2018	2019 (p)	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)
<b>Total (CAF/FAB) dont</b>	<b>168,8</b>	<b>198,1</b>	<b>183,9</b>	<b>268,3</b>	<b>291,6</b>	<b>317,5</b>	<b>-99,6</b>	<b>-93,5</b>	<b>-133,6</b>
Biens d'investissements	5,0	4,6	6,0	69,4	73,2	102,8	-64,4	-68,7	-96,8
Biens de consommation durable	2,1	0,2	0,3	8,6	8,8	8,4	-6,5	-8,5	-8,1
Biens de consommation non durable	4,1	2,5	2,7	63,1	57,9	60,4	-58,9	-55,4	-57,8
Biens intermédiaires	155,7	187,9	172,5	65,6	69,7	67,6	90,1	118,2	104,9
Énergie	0,02	0,01	0,01	54,8	71,3	67,6	-54,8	-71,3	-67,6
Autres	1,8	2,9	2,6	6,9	10,6	10,6	-5,1	-7,7	-8,1

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Sources : Douanes - ISEE

**Tableau 7 Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie**

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2017	2018	2019 (p)	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)
France	2,5%	2,4%	2,2%	25,6%	23,5%	28,9%
Autres pays de l'UE	7,7%	8,2%	8,3%	14,6%	14,0%	13,6%
Singapour	0,0%	0,1%	0,0%	11,1%	13,6%	11,5%
Chine	38,8%	52,3%	55,5%	10,1%	12,9%	11,3%
Australie	3,0%	2,0%	0,5%	11,3%	10,2%	8,7%
États-Unis	4,2%	2,6%	2,3%	3,8%	3,7%	3,5%
Japon	8,3%	9,4%	11,5%	3,2%	3,3%	3,3%
Taiwan	9,3%	5,4%	3,1%	0,4%	0,5%	0,4%
Nouvelle-Zélande	0,1%	0,1%	0,1%	4,0%	3,3%	2,9%
Corée du Sud	19,3%	12,4%	13,6%	4,4%	2,1%	2,8%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

Sources : Douanes - ISEE

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

**Tableau 8 Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie**

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)	2017 (r)	2018 (r)	2019 (p)
France	68%	66%	66%	62%	58%	48%
Union européenne (hors France)	2%	2%	1%	6%	5%	8%
États-Unis	1%	2%	3%	2%	3%	6%
Australie	8%	8%	9%	10%	11%	11%
Singapour	1%	1%	1%	3%	2%	4%
Japon	9%	9%	9%	3%	5%	5%
Canada	0%	0%	0%	3%	3%	3%
Chine	0%	0%	0%	1%	1%	2%
Suisse	0%	0%	0%	0%	0%	1%
Nouvelle-Zélande	2%	3%	3%	4%	4%	4%
Vanuatu	0%	0%	0%	0%	0%	1%
Autres pays	8%	9%	7%	6%	6%	6%

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

N.B. : Les données sont tirées des balances en règlements, à l'exception du poste "Voyages" pour lesquelles les données sont estimées à partir d'une enquête sur le tourisme

**Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2019**

En millions XPF	Montants	Part en %
<b>Achats (crédits) dont</b>	<b>9 841</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	3 252	33,0
<i>dont France</i>	2 072	21,1
Australie	1 878	19,1
Vanuatu	1 470	14,9
Nouvelle-Zélande	1 216	12,4
Autres pays	2 025	20,6
<b>Ventes (débits) dont</b>	<b>2 587</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	2 271	87,8
<i>dont France</i>	2 271	87,8
Monaco	142	5,5
Australie	54	2,1
Vanuatu	33	1,3
États-Unis	29	1,1
Autres pays	58	2,3
<b>Solde (achats - ventes) dont</b>	<b>7 254</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	<b>981</b>	<b>13,5</b>
<i>dont France</i>	-198	-2,7
Australie	1 823	25,1
Vanuatu	1 437	19,8
Nouvelle-Zélande	1 189	16,4
Thaïlande	722	10,0
Autres pays	1 101	15,2

Source : IEOM, balance en règlements

**Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2019**

En millions XPF	Montants	Part en %
<b>Achats (crédits) dont</b>	<b>701</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	601	85,7
<i>dont France</i>	601	85,7
Nouvelle-Zélande	91	13,0
États-Unis	9	1,3
Indonésie	1	0,1
Autres pays	0	0
<b>Ventes (débits) dont</b>	<b>266</b>	<b>100,2</b>
Union européenne	263	98,7
<i>dont France</i>	263	98,7
Australie	3,3	1,2
États-Unis	0,2	0,1
Italie	0,1	0,0
Autres pays	0,5	0,2
<b>Solde (achats - ventes) dont</b>	<b>435</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	<b>338</b>	<b>77,6</b>
<i>dont France</i>	338	77,6
Nouvelle-Zélande	91	20,9
États-Unis	9	2,0
Australie	-3	-0,7
Autres pays	-536	-123,3

Source : IEOM, balance en règlements

**Tableaux 9 et 10 Répartition géographique des investissements immobiliers**

# III. LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

## 3.1 Principes généraux de la balance des paiements

### 3.1.1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non-résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenu auprès de banques résidentes).

### 3.1.2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'informations clés. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribue à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

### 3.1.3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en

2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le développement économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site Internet de l'IEOM (<http://www.ieom.fr>, rubrique « balance des paiements »).

### 3.1.4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est réalisée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

### 3.1.5 Conventions de signes

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, en méthodologie « BPM 6 », un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires; un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements.

## 3.2 Concepts et définitions clés

### 3.2.1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont résidentes les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont non-résidentes les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

### 3.2.2 Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur répartie entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna.

### 3.2.3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

## 3.3 Sources statistiques

### 3.3.1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes<sup>71</sup>.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

### 3.3.2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (DFIP, forces armées).

- **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;

- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

### 3.3.3 Les informations complémentaires

- **La base des agents financiers (SURFI)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

<sup>71</sup> Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

### 3.4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

#### 3.4.1 Le compte de transactions courantes

##### A. Les biens

###### • Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (cout, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

##### L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

###### • Le négoce international

Il s'agit des règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien.

#### B. Les services

###### • Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

###### • Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

###### • Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

###### • Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

###### • Les services financiers

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

### ● Les autres services aux entreprises

Ils sont décomposés en autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises. Les services divers aux entreprises rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

### ● Les services personnels, culturels et récréatifs

Ils sont subdivisés en services audiovisuels et annexes et autres services personnels et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

### ● Les services des administrations publiques

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires et des gendarmes consommée localement.

### ● La rubrique « voyages »

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur. Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

## C. Les revenus primaires

Les revenus primaires sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus des investissements. Les rémunérations des salariés

comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État métropolitain à ses agents) et inversement. Les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

## D. Les revenus secondaires

Les revenus secondaires sont ventilés par secteur. Les revenus secondaires des administrations publiques comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les revenus secondaires des autres secteurs sont ventilés en deux rubriques : les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds de travailleurs reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice versa. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc.

### 3.4.2 Le compte financier

#### A. Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne capital social), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie, etc. ; ligne autres opérations). Les

investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

## **B. Les investissements de portefeuille**

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés

## **C. Les autres investissements**

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- les avoirs de l'IEOM retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- les engagements des administrations publiques renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- les avoirs et engagements du secteur bancaire permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur.
- les avoirs de réserve : l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

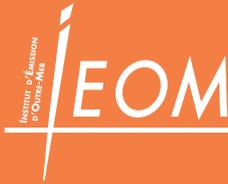
Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles  
et téléchargeables gratuitement  
sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : Marie-Anne POUSSIN-DELMAS  
Responsable de la rédaction : Yann CARON  
Rédaction : Andréa TRAN VAN HONG  
Éditeur : IEOM  
Dépôt légal : décembre 2020 - N° ISSN 2679-9030 (en ligne)









---

Siège social • 1115, rue Réaumur – 75002 Paris  
[www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

---